

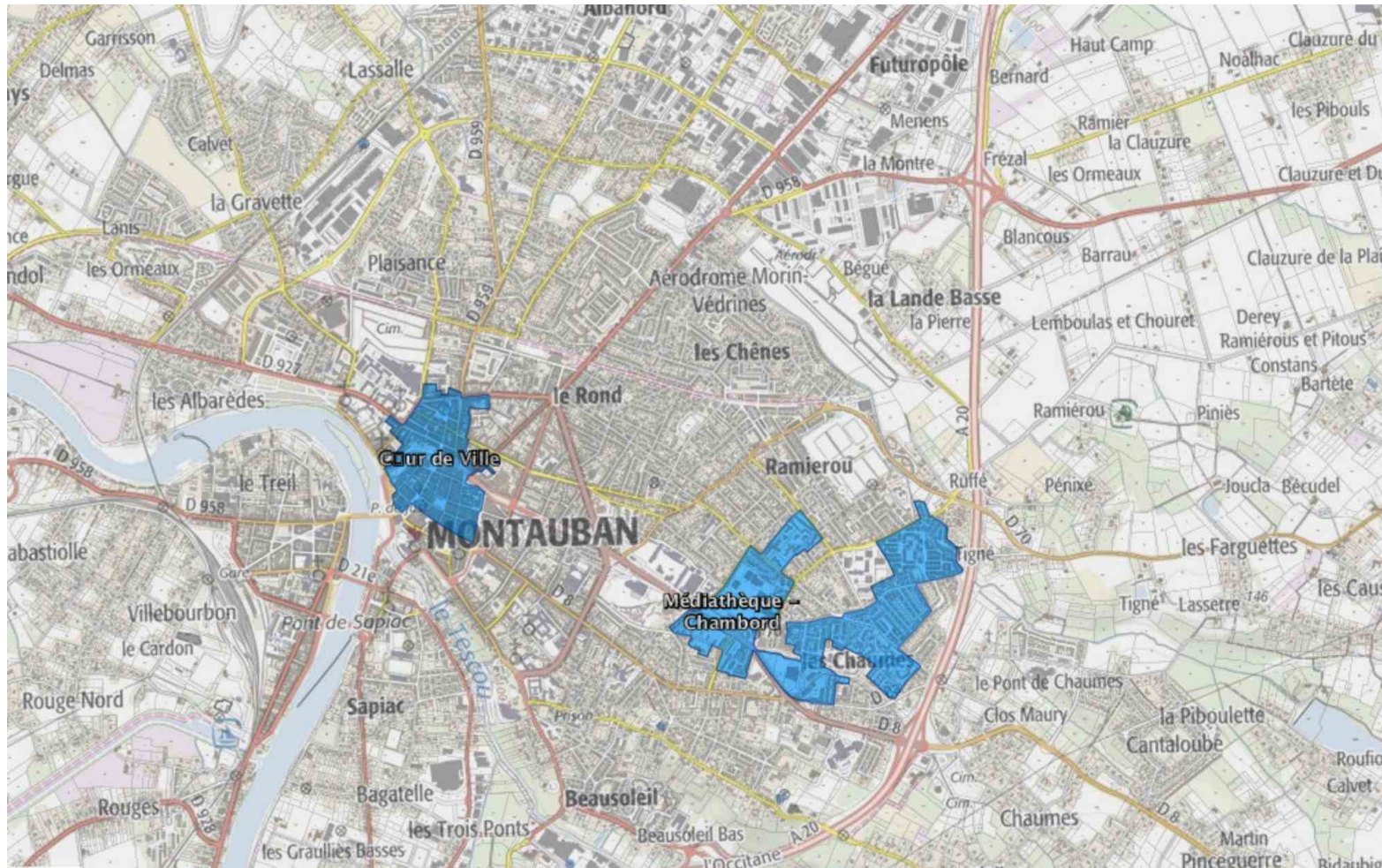
18-CP2022 01 11-DE



A2 – Carte de présentation du ou des quartiers qui font l'objet du projet de renouvellement urbain permettant de localiser les équipements structurants et le patrimoine des organismes HLM notamment, et le cas échéant en précisant ceux concernés par le projet d'innovation soutenu au titre de l'axe 1 de l'action VDS du PIA ou du volet « quartiers » de l'action TI du PIA

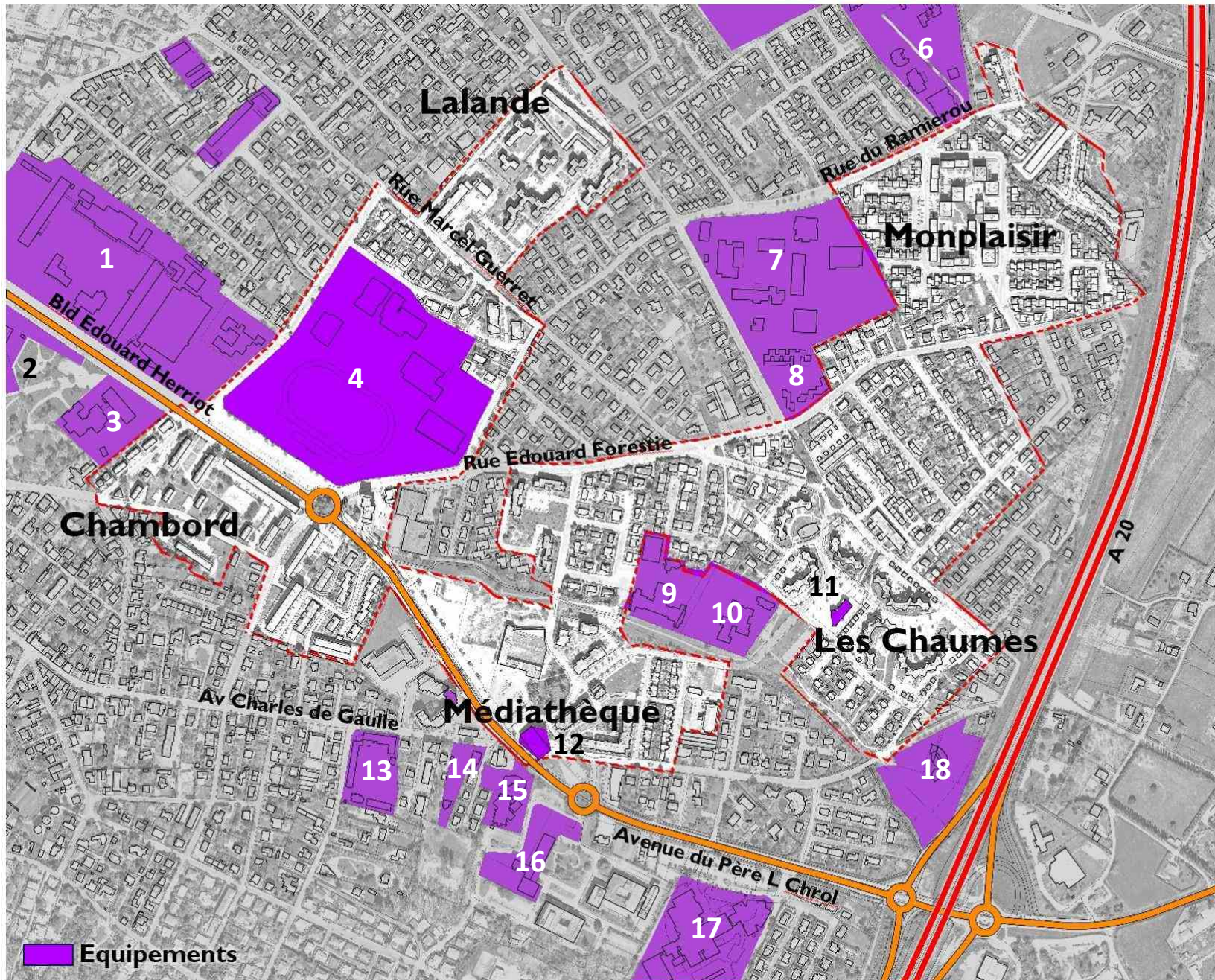
Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

A2.1 – Plan de situation : un PQV situé à l'entrée Est de la ville



A2.2 – Un quartier bénéficiant de nombreux équipements et services attractifs

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



1. Lycée Polyvalent
2. Ingreo
3. Musée de la résistance et du combattant
4. Stade de la Fobio, complexe sportif
5. Stade du Ramiérou
6. Centre de Loisir
7. Collège Olympe de Gouges
8. Groupe scolaire Jacques Brel
9. Ecole Georges Lapierre
10. Pôle Petite Enfance
11. Maison des associations
12. Médiathèque
13. Ecole Jean Malrieu
14. Centre Médical
15. Centre d'action médico social
16. Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne
17. Clinique du Pont de Chaume
18. Centre social

A2.3 – Patrimoine des bailleurs Tarn-et-Garonne Habitat et Promologis

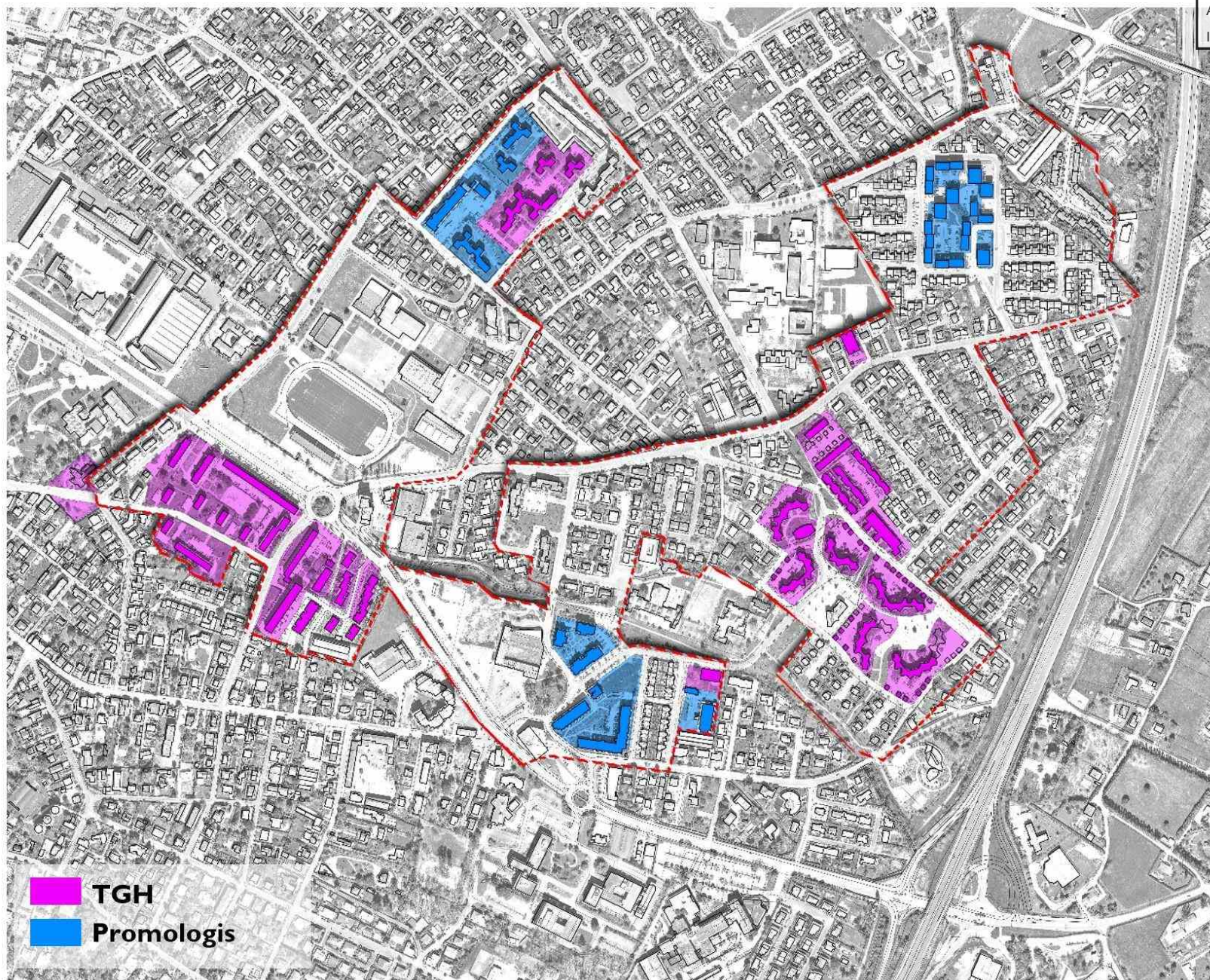
Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le 07/02/2022

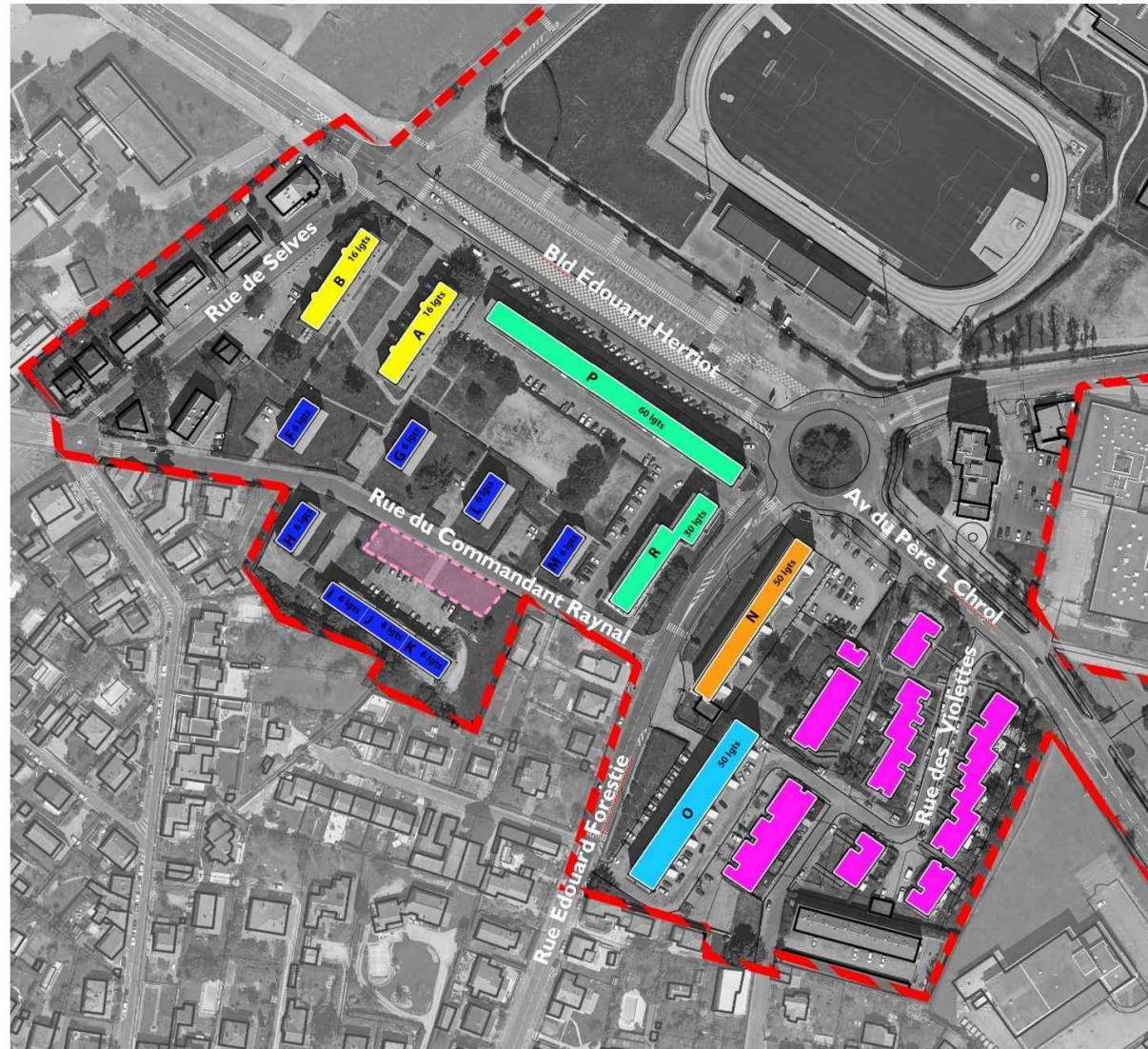
SLO

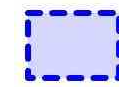
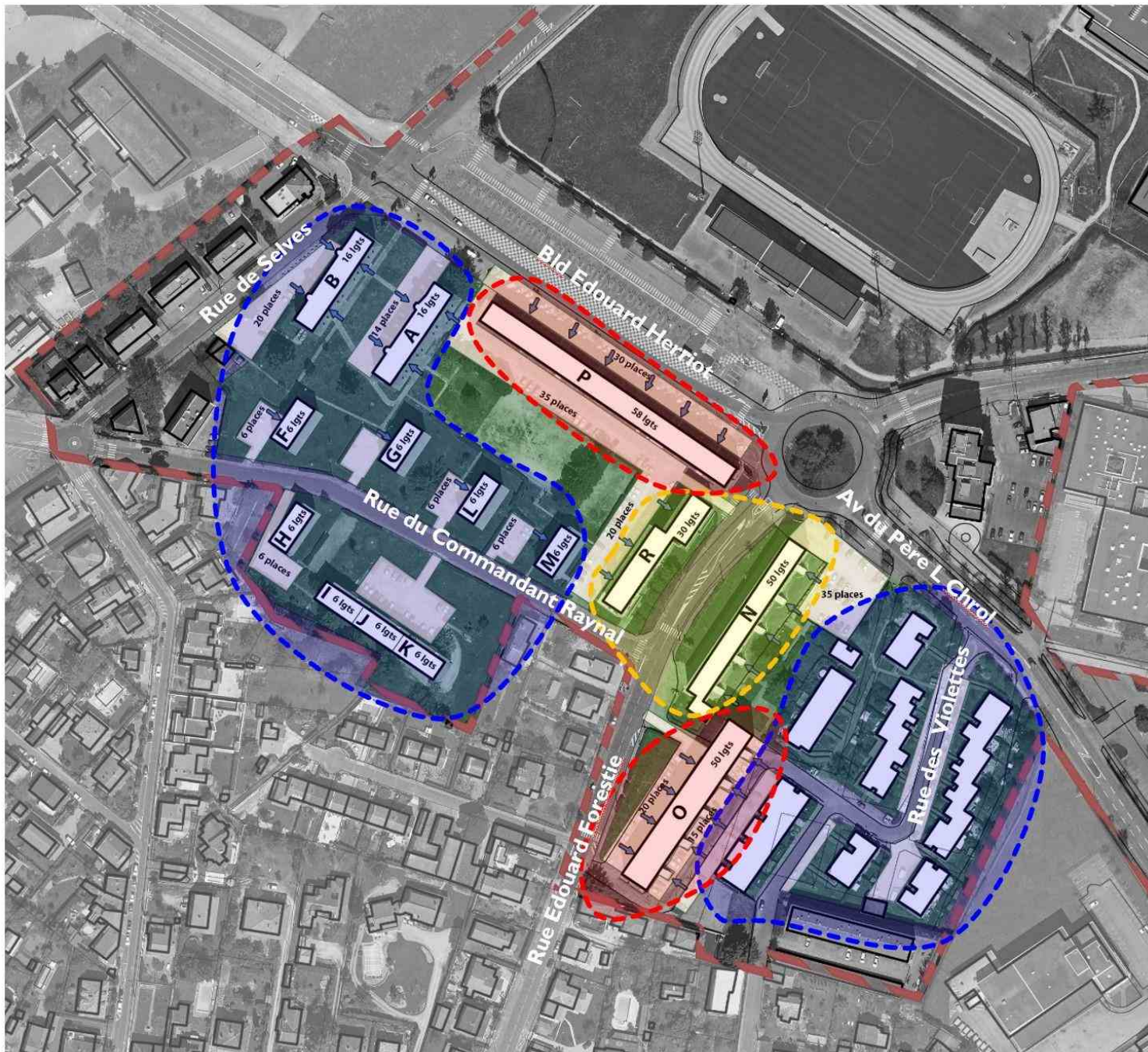
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



A3 – Carte(s) ou schéma(s) présentant les différents éléments du quartier plus particulièrement le fonctionnement urbain du quartier

A3.1. Analyse attractivité du patrimoine

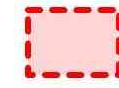




Secteur avec des qualités urbaines et architecturales à réhabiliter



Secteur à restructurer pour retrouver de l'attractivité (requalification forte, restructuration des espaces extérieurs, demolitions, etc.)



Secteur à renouveler pour créer de l'attractivité (restructuration urbaine forte, demolitions)

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
 Reçu en préfecture le 07/02/2022
 Affiché le 07/02/2022
 ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

A3.2. Disparités de qualifications

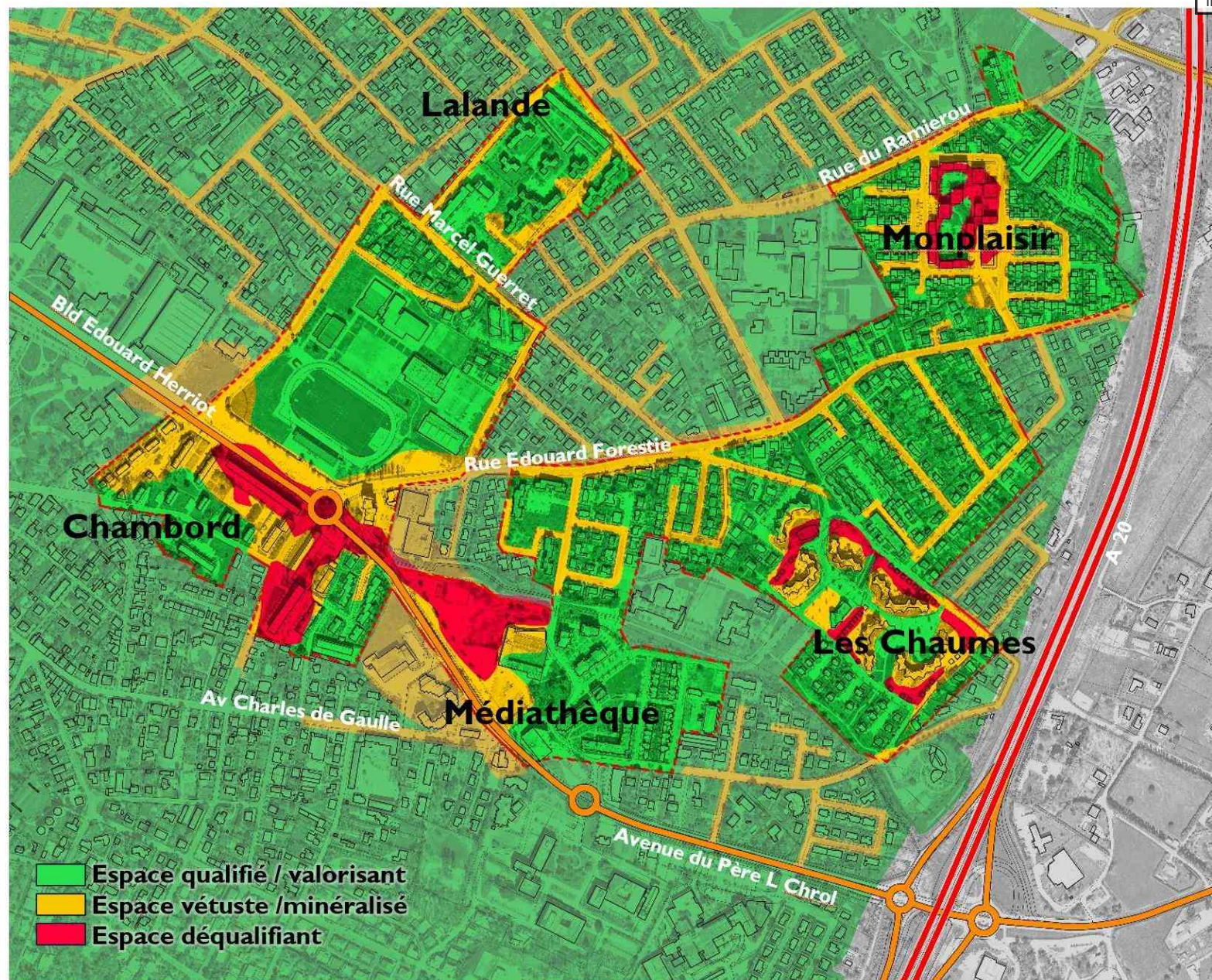
Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le 07/02/2022

SLO

ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



A3.3. Liaisons douces

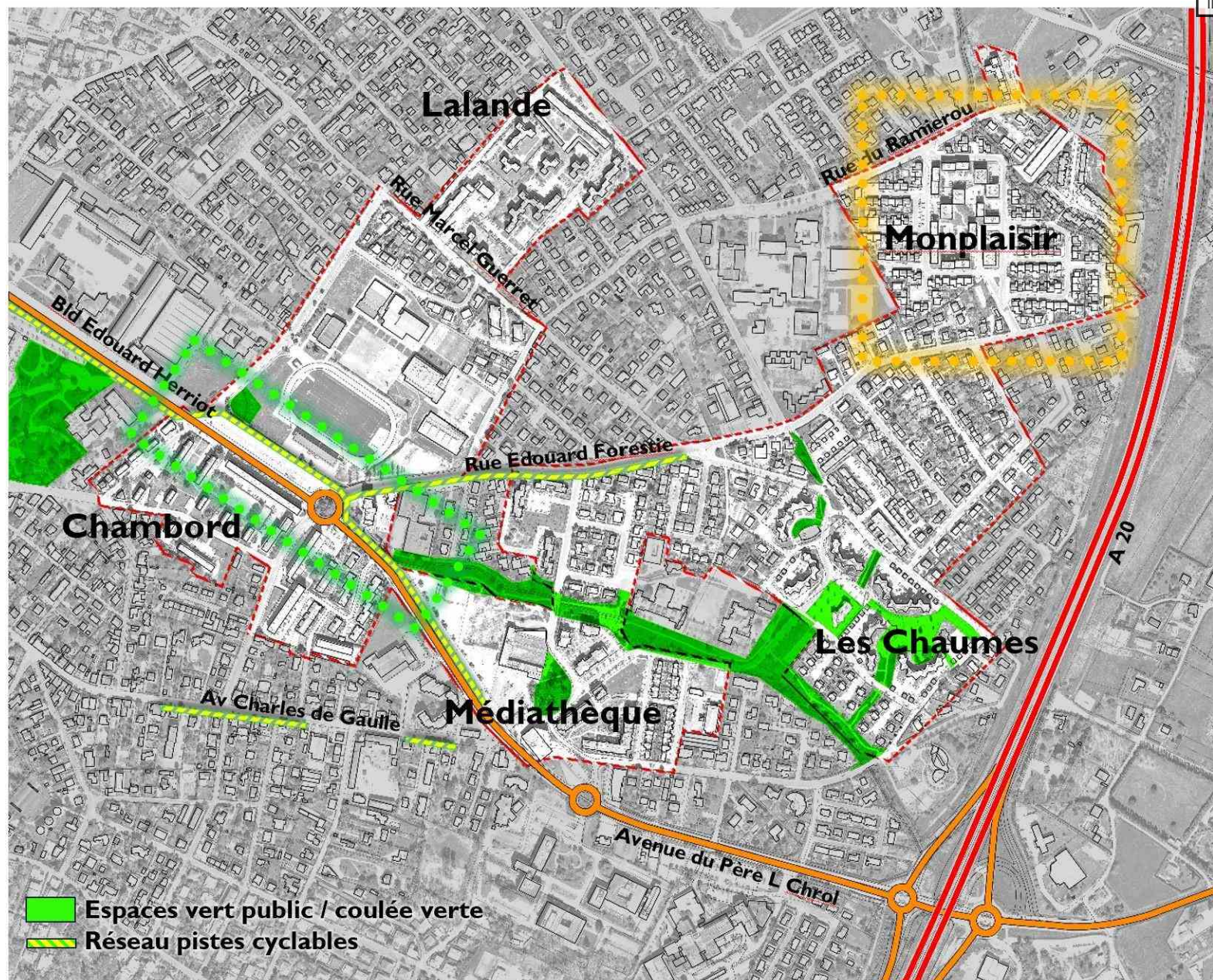
Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le 07/02/2022

SLO

ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



A3.4. Maillage viaire

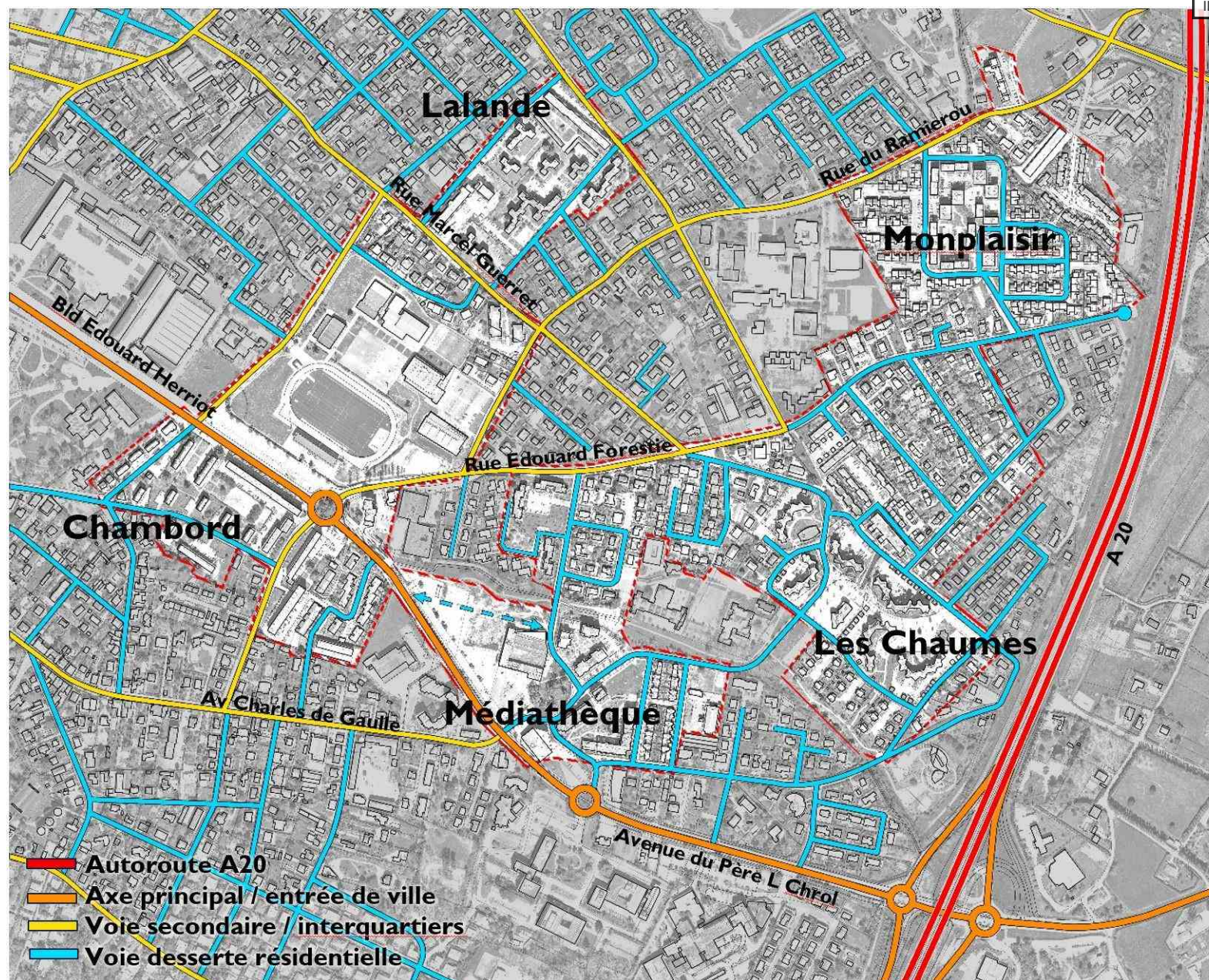
Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le 07/02/2022

SLO

ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



A3.5. Poches d'insécurité persistantes

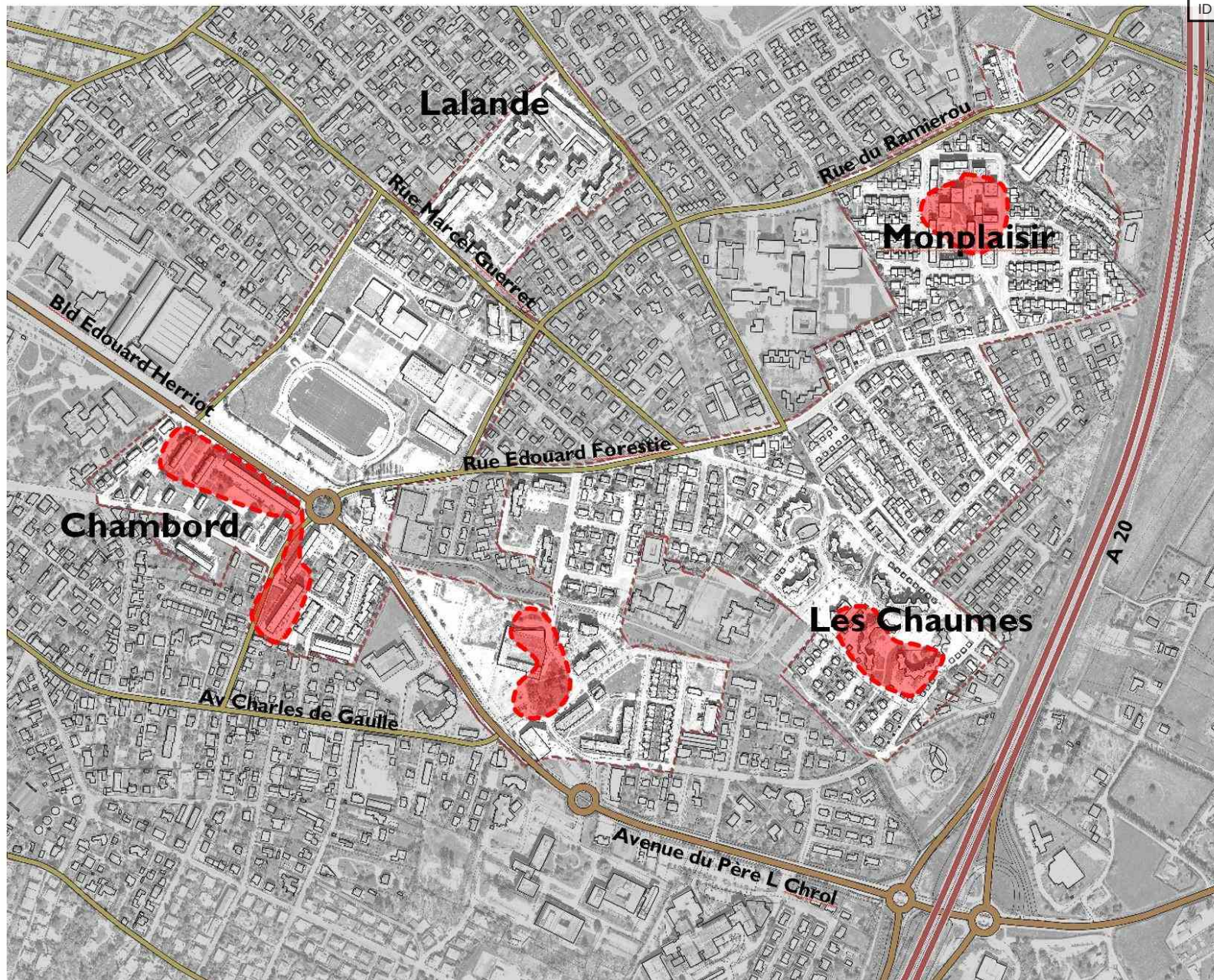
Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le 07/02/2022

SLO

ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



A3.6. Trois secteurs à interroger

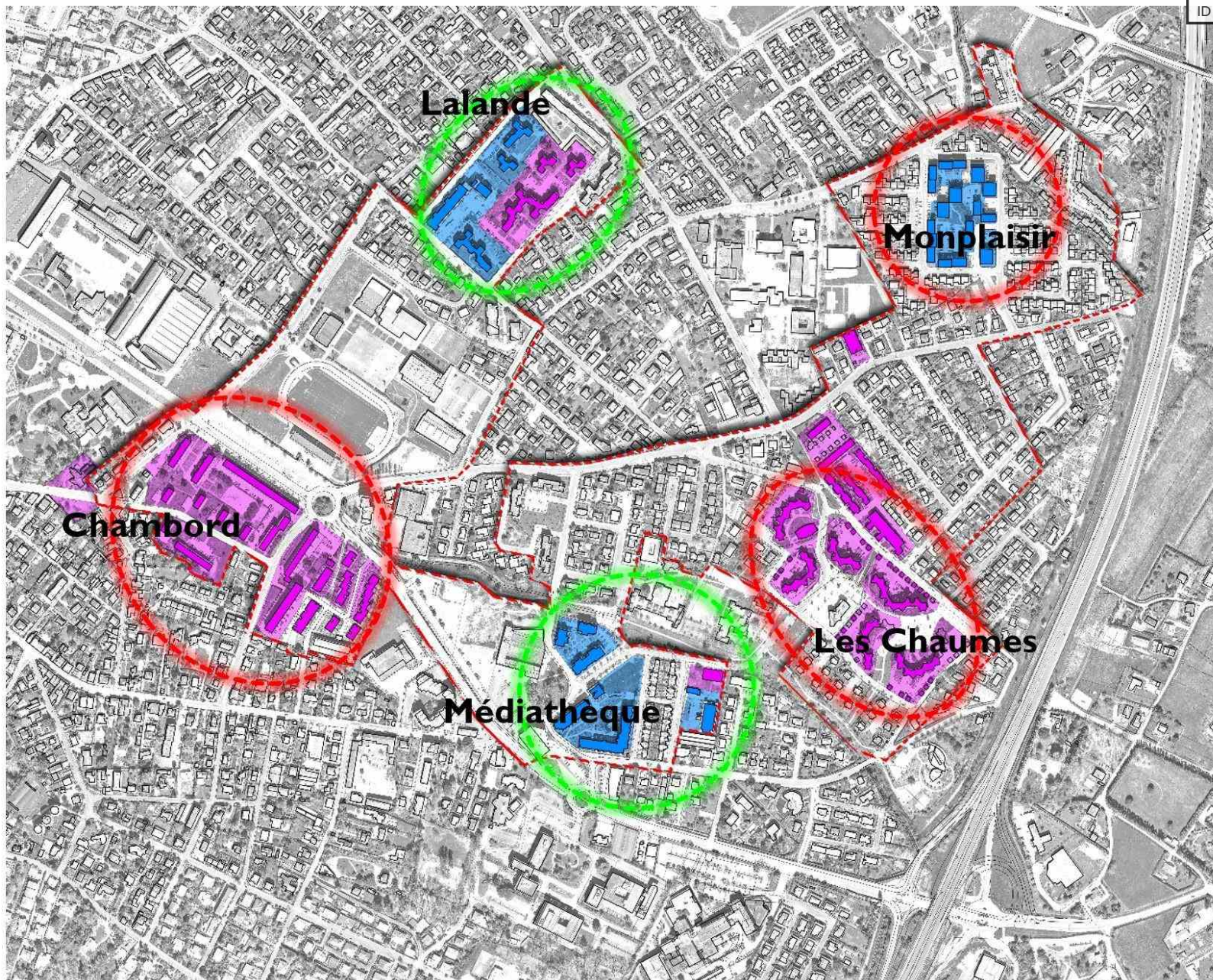
Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le 07/02/2022

SLO

ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le 07/02/2022

SLO

ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

Quartier du Parc des sports

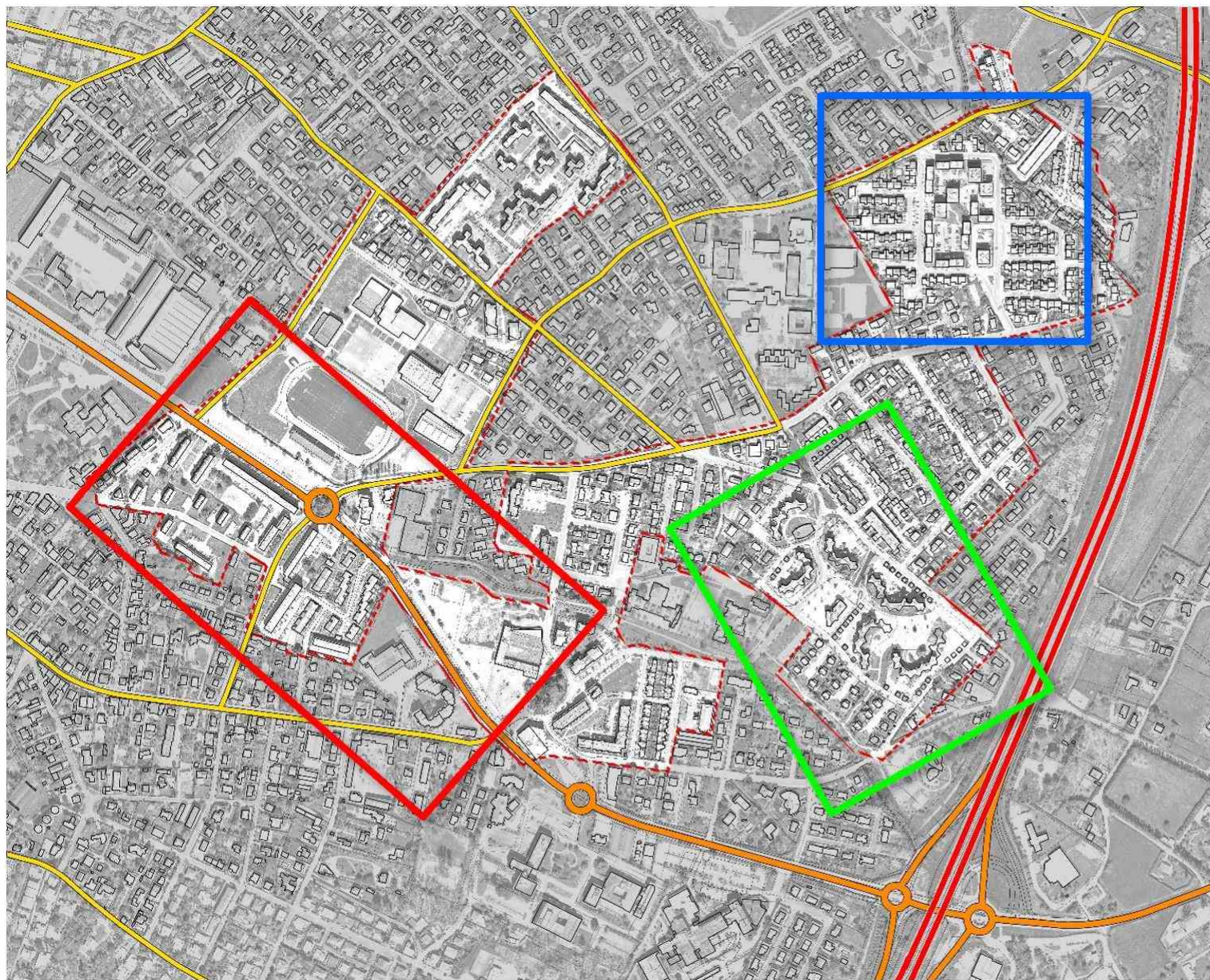
- Renouvellement du quartier Chambord
- Restructuration du pôle commercial
 - Raccordement à l'avenue du Père Léonid Chrol
 - Résorption des problèmes d'insécurité
- Requalification des espaces publics
 - Entrée de ville, lien avec le centre
 - Raccordement de la coulée verte au réseau de liaisons douces

Quartier de Chaumes

- Finalisation du PRU, pérennisation des investissements et raccrochement aux qualités du Quartier Médiathèque

Quartier Monplaisir

- Sécurisation et désenclavement



Chambord - TGH



Chambord

- Un secteur non traité durant le PNRU présentant de nombreux dysfonctionnements, et souffrant de la comparaison avec les Chaumes :
 - Une occupation des caves,
 - Des conflits d'usages avec le lycée et la gare routière,
 - Des bâtiments et logements vétustes ne correspondant pas à la demande,
 - Une faible attractivité résidentielle.
- Une situation stratégique en face du futur centre G. Pompidou et au bord de l'entrée de ville principale.

→ **Un enjeu d'intervention très important afin d'endiguer la dégradation du secteur en s'appuyant sur les opportunités offertes par les projets environnant.**

Les Chaumes - TGH



Les Chaumes

- Une zone fortement transformée grâce au PNRU, jouissant d'une attractivité résidentielle retrouvée, d'une ambiance apaisée et d'espaces extérieurs de grande qualité.
- Des opportunités foncières à valoriser.
- Des points noirs (stationnement, résidentialisation, petits trafics...) qui subsistent.
- Une vie sociale peu développée et des difficultés à faire cohabiter les habitants.
- Une population toujours précaire, et des difficultés à commercialiser certaines opérations de diversification.

→ **Un NPNRU devant permettre de consolider les efforts mis en œuvre dans le PNRU et accompagner le changement d'image du quartier.**

Monplaisir - Promologis



Monplaisir

- Un quartier plus à l'écart, renfermé sur lui-même.
- Un bailleur social qui a récemment investi sur ce patrimoine (vidéo-surveillance, réhabilitation des immeubles...)
- Des problématiques de tranquillité publique qui semblent assez prégnantes, nécessitant une attention particulière.
- Des espaces publics dégradés (notamment la voirie).

→ **Un secteur qui risque de « basculer » et devant faire l'objet d'interventions dans le NPNRU (espaces publics) et en mobilisant le droit commun (bailleur social).**

A3.7. Typologie bâties habitat collectif et pavillonnaire

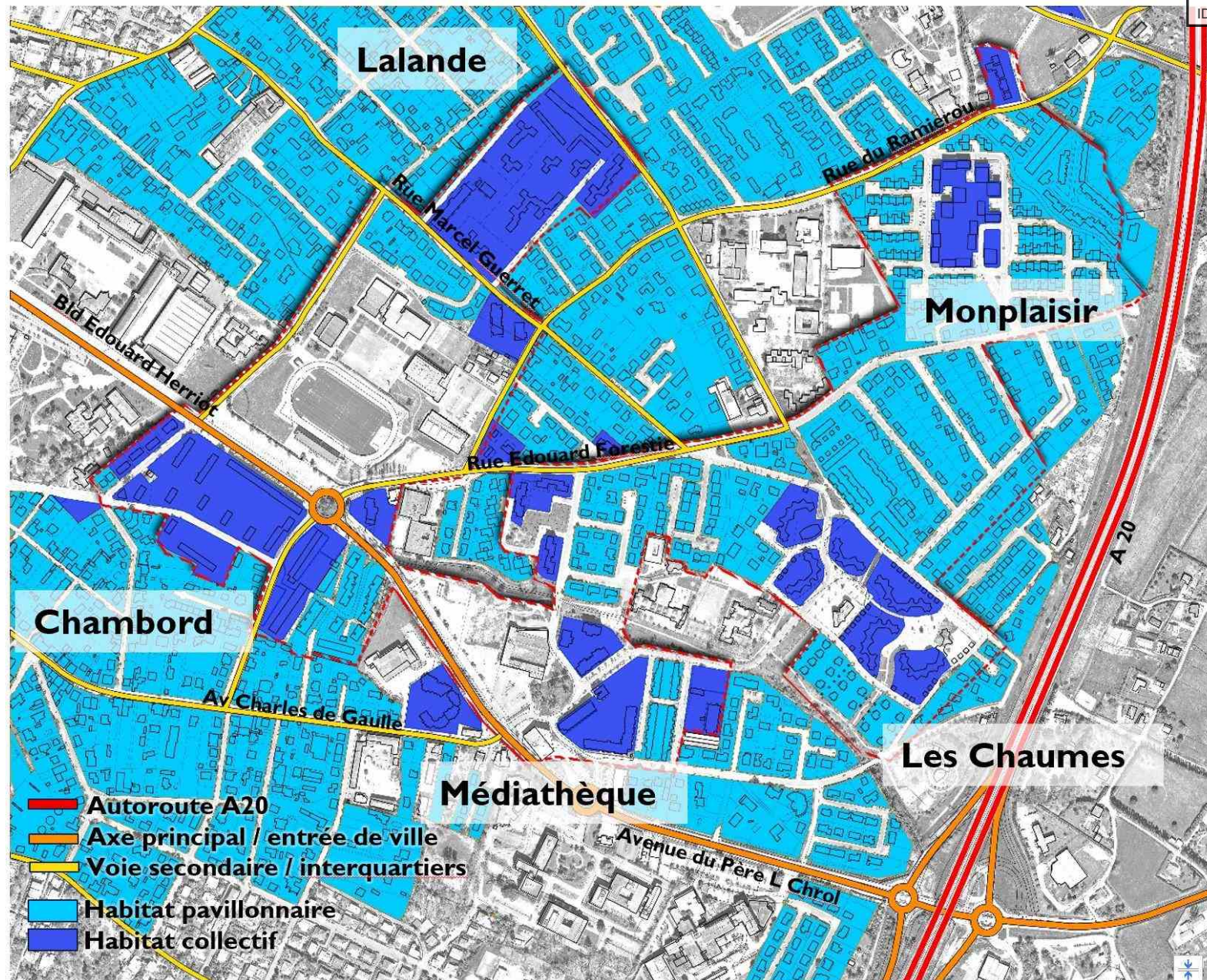
Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le 07/02/2022

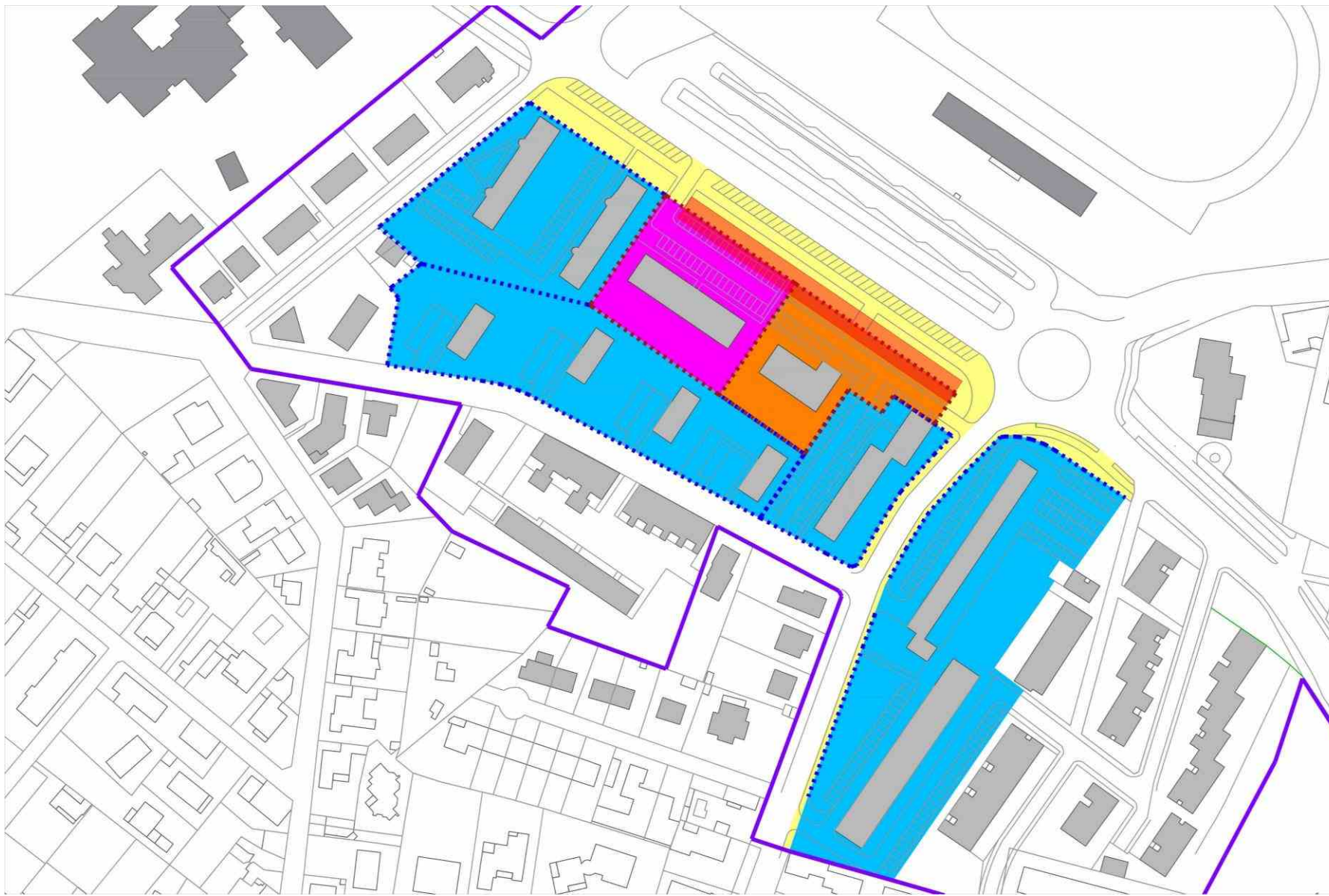
SLO

ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



A4 – Synthèse de la phase protocole (rappel des opérations financées, modalités d'association des habitants et présentation des principales études et groupes de travail mis en œuvre pendant le protocole)

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



Légende

- Démolition
- Aménagement espaces publics
- Résidentialisations
- Diversification
- Développement économique
- Périmètre QPV

A5 – Schéma permettant d'identifier les secteurs impactés éventuellement par le projet de loi relatif à la protection de la nature le périmètre d'intervention proposé pour le NPNRU



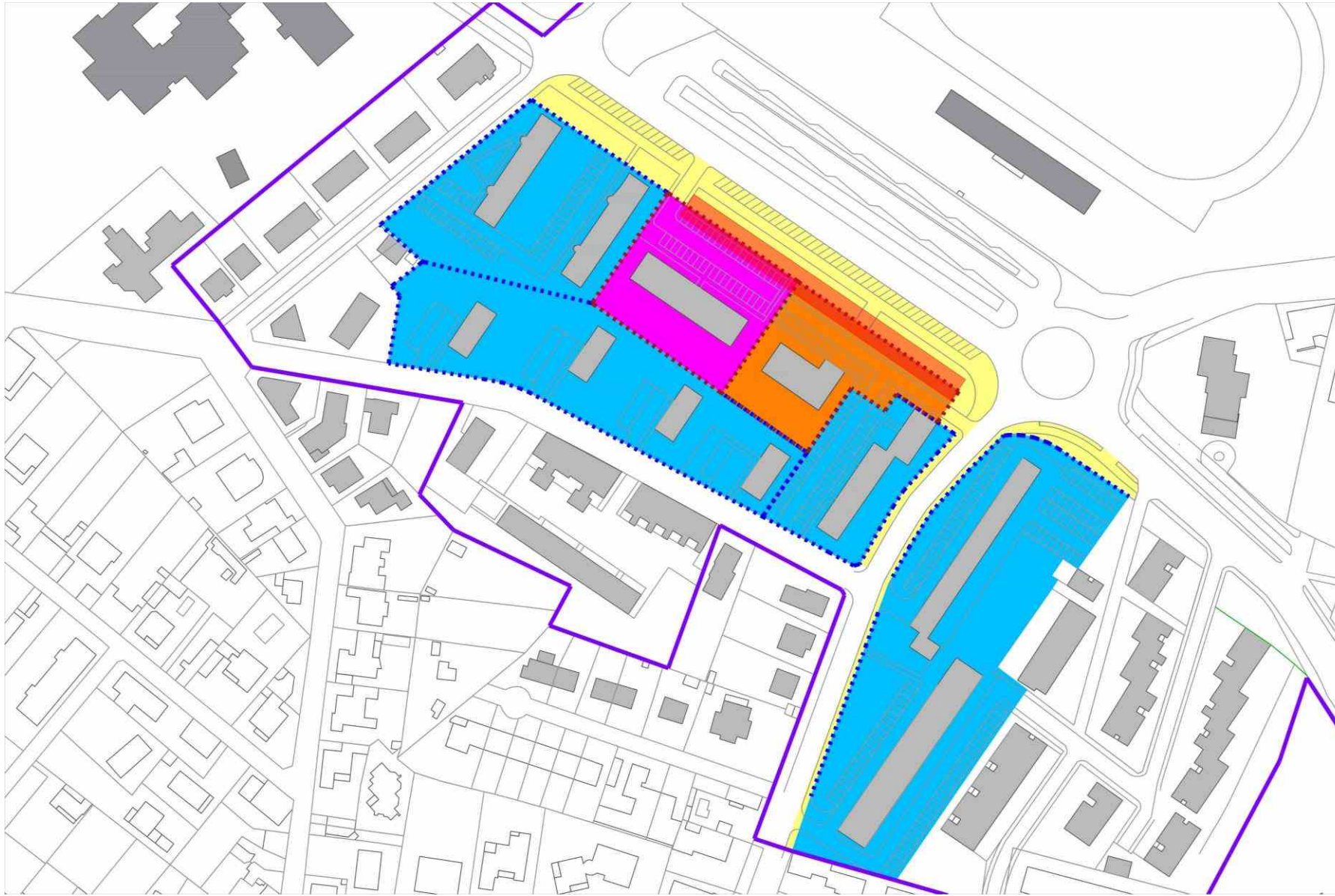
A6 – Tableau de bord de suivi des objectifs urbains des projets

N° indicateur	-Nom de l'indicateur -Détails du calcul -Sources mobilisées	Ce que l'indicateur contribue à mesurer
1	Diversité des statuts de logement : Part de logements privés parmi les résidences principales du quartier Part de logements privés parmi les résidences principales du quartier (source : INSEE - Recensement de la Population (RP), agrégation pour les IRIS sélectionnés)	Élargir les parcours résidentiels et prendre en compte la diversité des besoins en logement sur le quartier
2	Offre locative abordable dans le quartier : Part des logements locatifs sociaux du quartier dont les loyers sont inférieurs aux plafonds PLAI (source: Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), agrégation pour les IRIS sélectionnés)	Contribuer au rééquilibrage de l'offre de logements locatifs sociaux à l'échelle de l'agglomération en maintenant une offre locative abordable et en posant la question de sa concentration dans le quartier
3	Équilibre de l'offre de petits logements à l'échelle de l'agglomération : Part des résidences principales T1 et T2 de l'EPCI présentes dans le quartier (source: INSEE - Recensement de la Population (RP), agrégation pour les IRIS sélectionnés)	Renforcer l'offre structurellement manquante en petits logements

N° indicateur	-Nom de l'indicateur -Détails du calcul -Sources mobilisées	Ce que l'indicateur contribue à mesurer
4	Offre de services dans le quartier : Nombre de services publics et privés du quartier pour 1000 habitants, pondéré en fonction du type de service (source: INSEE - Base Permanente des Équipements (BPE), INSEE - Recensement de la Population (RP), agrégation pour les IRIS sélectionnés)	Améliorer si nécessaire la gamme de services et d'équipements de proximité indispensables, voire s'engager dans une gamme de niveau supérieur
5	Redonner une nouvelle attractivité au quartier en révélant ses atouts : Différence du nombre de demandes de dérogations à la carte scolaire entrantes et sortantes du quartier	L'attractivité du quartier
6	Amélioration du cadre de vie : Questionnaire auprès des habitants	Développer une armature d'espaces publics structurants et complémentaires qui correspondent aux attentes des habitants
7	Désenclavement et mobilité : Linéaire en km des pistes cyclables Nombre d'arrêts marqués par les bus au sein du quartier en 24h	Apaiser les axes routiers majeurs et développer une offre tous modes quantitatifs

A7 – Schéma de synthèse pour traduire les objectifs urbains prioritaires de chacun des quartiers, à une échelle intermédiaire entre l'agglomération et le strict du QPV

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



Légende

- Démolition
- Aménagement espaces publics
- Résidentialisations
- Diversification
- Développement économique
- Périmètre QPV

A8 – Plan guide du projet urbain

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

Legende

- Espaces verts publics
- Espaces résidentiels existants
- Espaces résidentiels projet
- Limites résidentielles existantes
- Limites résidentielles à réaliser
- Limites résidentielles const. neuves
- Pistes cyclables



A9 – Cartes thématiques (équilibres résidentiels, organisation de développement économique...) permettant notamment de comprendre avant/après et de localiser chacune des opérations programmées

la trame viaire,
dro la situation
Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

A9.1. Démolition



Légende

- Démolition
- Périmètre QPV

A9.2. Développement économique



Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

 Développement économique
 Périmètre QPV

A9.3. Diversification

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



- Diversification
- Périmètre QPV



A9.4. Résidentialisation

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



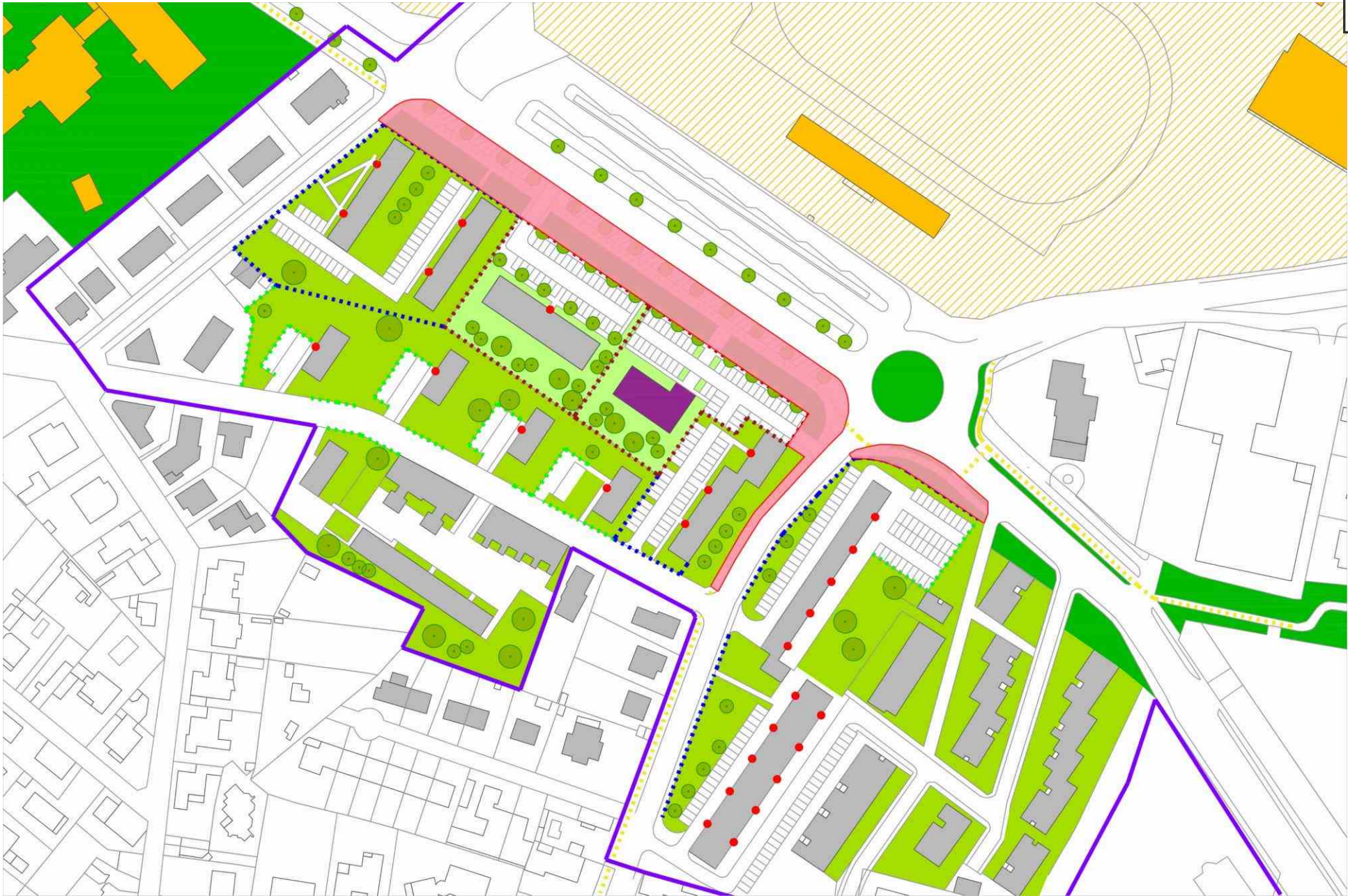
- Résidentialisation
- Périmètre QPV



A9.5. Interventions espaces publics

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE


 Création espaces publics
 Périmètre QPV

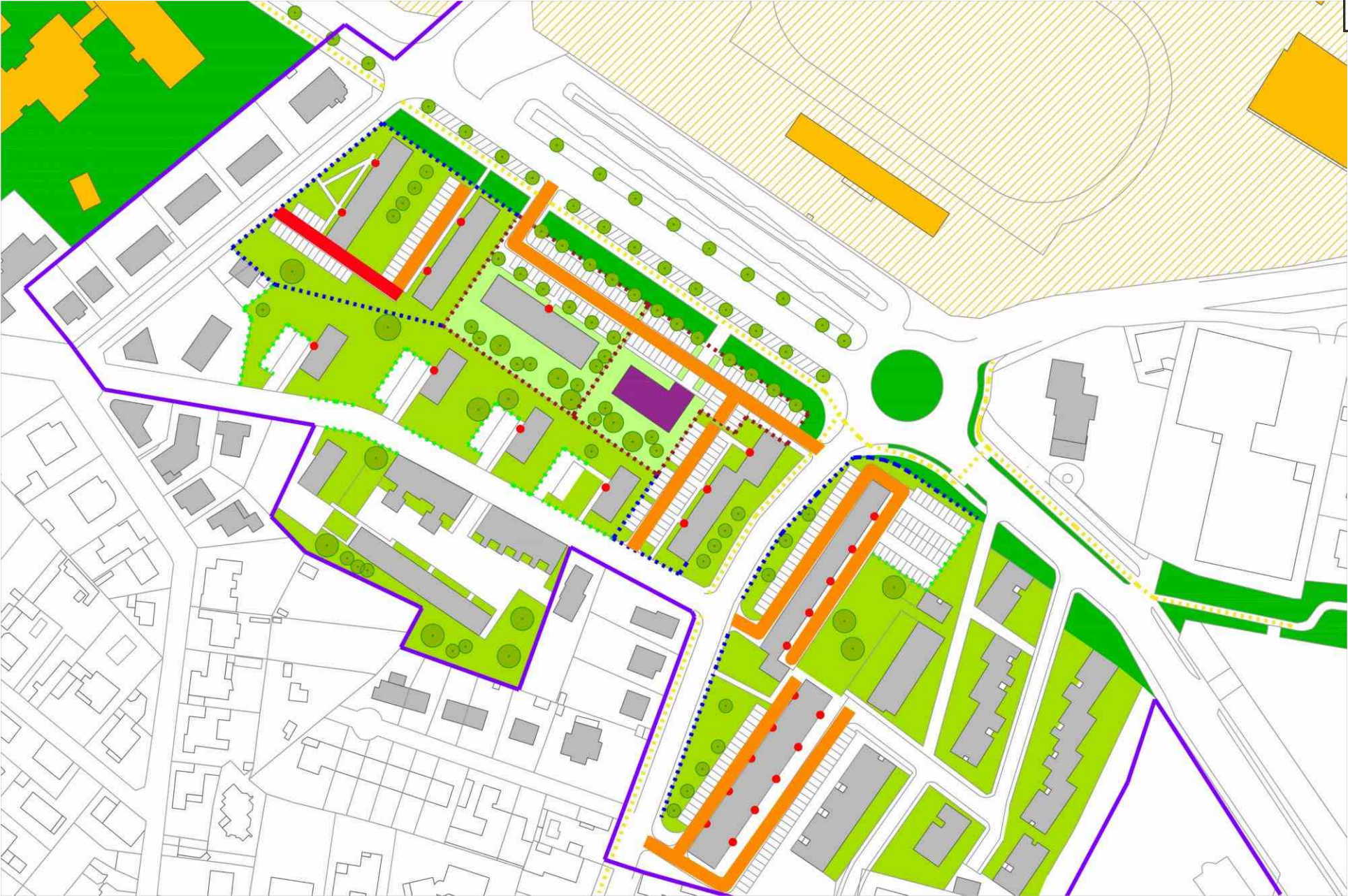


A9.6. Voieries

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

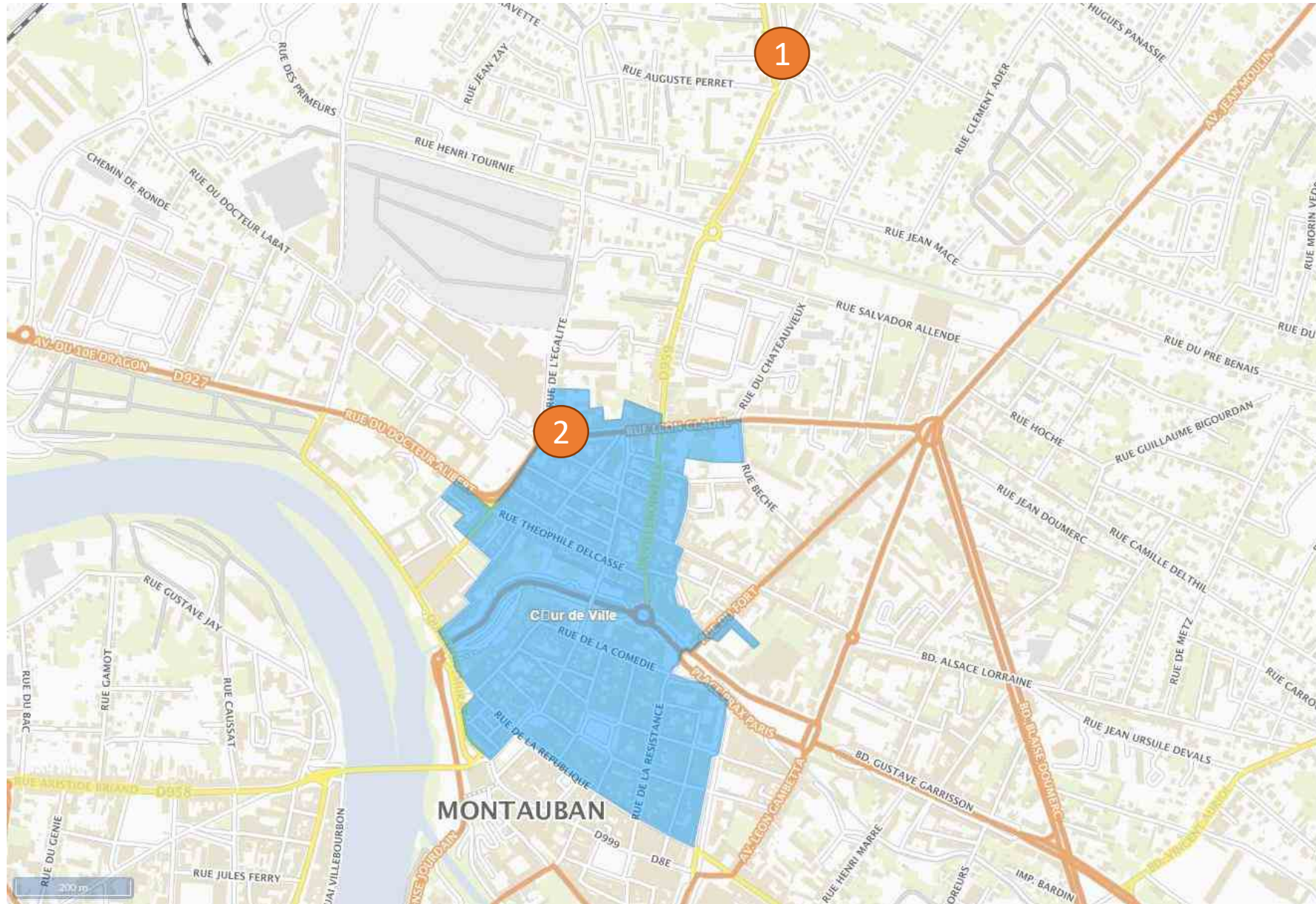


-  Voie créée
-  Voies réhabilitées
-  Périmètre QPV



A10 – Plan de localisation des terrains identifiés pour la reconstitution de l'offre

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



Légende

-  QPV de Cœur de ville
-  Reconstitution de l'Offre - Hors site 6 LLS (6 PLAI) rue Léon Cladel / rue de l'Egalité
-  Reconstitution de l'Offre - 36 LLS (12 PLAI / 24 PLUS) rue d'Ardus / Av. de Cos

A11 – Plan du foncier avant/après permettant de présenter diversification

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

A11.1. Foncier existant



Légende

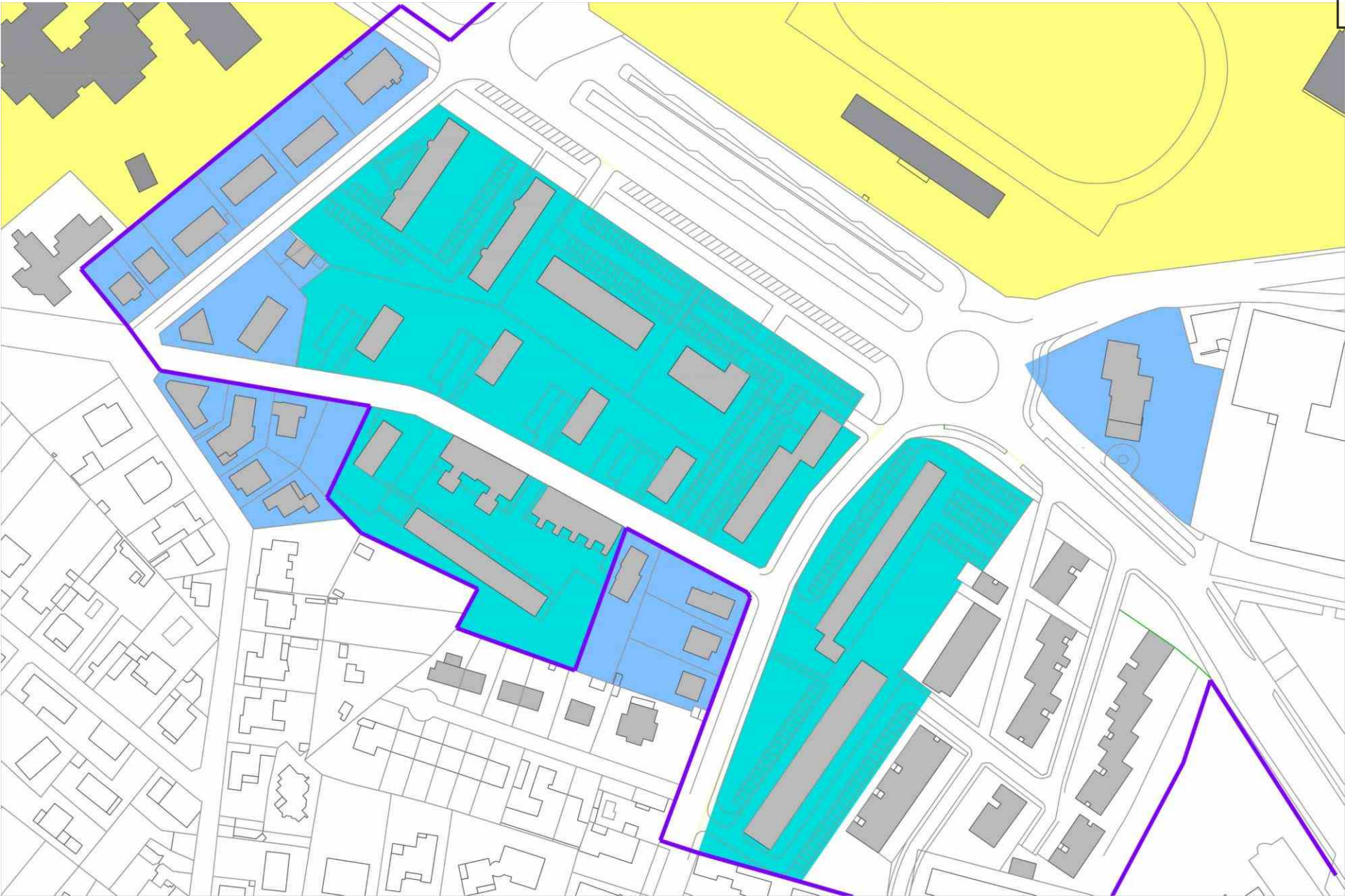
- Foncier public
- Foncier TGH
- Foncier privé

A11.2. Foncier projet

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE



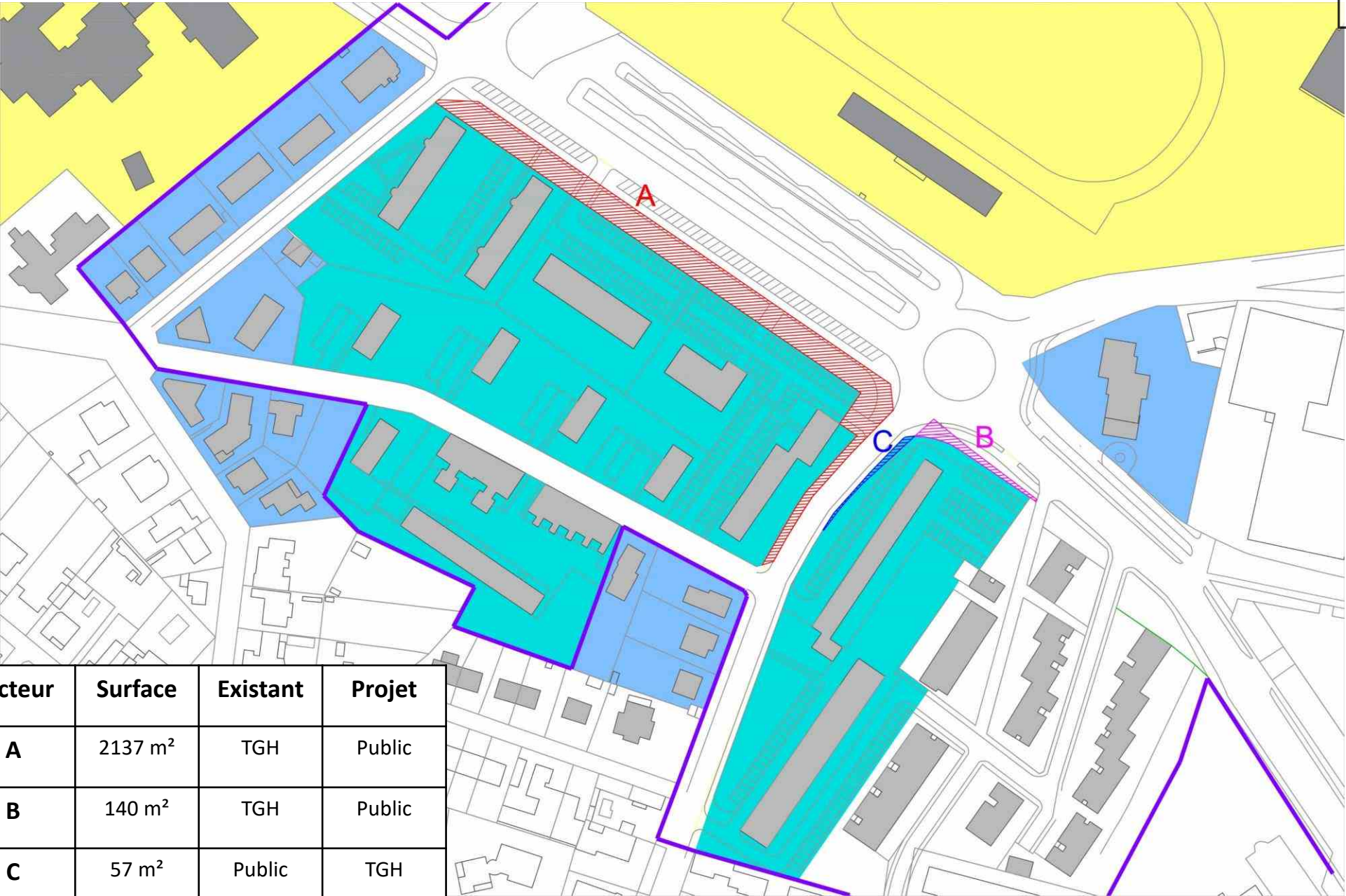
- Foncier public
- Foncier TGH
- Foncier privé



A11.3. Échanges fonciers

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 07/02/2022
ID : 082-228200010-20220118-CP2022_01_11-DE

- Foncier public
- Foncier TGH
- Foncier privé



Secteur	Surface	Existant	Projet
A	2137 m²	TGH	Public
B	140 m²	TGH	Public
C	57 m²	Public	TGH